



Distinctions

1. À sa cent quarante-sixième session, en février 2020, le Conseil exécutif a adopté plusieurs décisions attribuant des prix à des personnes ou à des entités en récompense de leur contribution remarquable au développement de la santé publique.¹

2. Une cérémonie de remise des six prix suivants aura lieu lors de la séance plénière de la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé, dans l'après-midi du mercredi 20 mai 2020 :

le **Prix de la Fondation Ihsan Doğramaci pour la santé de la famille** sera décerné au **D^r Errol R. Alden (États-Unis d'Amérique)** ;

le **Prix Sasakawa pour la santé** sera décerné à **Geo-RIS (Sistema Geoespacial de las Redes Integradas de Salud (Système géospatial des réseaux de santé intégrés)), Dirección General de Aseguramiento e Intercambio Prestacional del Ministerio de Salud (Pérou)** ;

le **Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé** sera décerné à **M^{me} Xi Jin (Chine)** ;

le **Prix Son Altesse le Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah pour la recherche dans les domaines des soins de santé destinés aux personnes âgées et de la promotion de la santé** sera décerné à la **Professeure Gunhild Waldemar (Danemark)** ;

le **Prix D^r LEE Jong-wook pour la santé publique** sera décerné au **D^r João Aprigio Guerra de Almeida (Brésil)** et au **Sickle Cell Disease Consortium (République-Unie de Tanzanie)** ; et

le **Prix Nelson Mandela pour la promotion de la santé** sera décerné au **réseau Equi-Sastipen-Rroma (Espagne)** et à la **Professeure Sally Davies (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)**.

3. Une grande partie de ces prix a été créée par, ou en la mémoire, de personnalités éminentes dans le domaine de la santé ou de personnes ayant apporté une contribution dans ce domaine. Pour chaque prix, l'appel à candidatures est lancé chaque année après la clôture de l'Assemblée de la Santé. Les candidats peuvent être proposés par les administrations sanitaires nationales d'un État Membre de l'OMS et par les anciens lauréats des prix. Les lauréats sont désignés par le Conseil exécutif à sa première session annuelle, sur recommandation du comité de sélection de chacune des fondations.

¹ Voir les décisions EB146(24), EB146(25), EB146(26), EB146(27), EB146(28) et EB146(29) (2020).

4. Au fil des ans, ces prix ont été décernés à un large éventail de personnes : des scientifiques et des chercheurs renommés ; d'autres personnes ou entités dévouées dont le travail a grandement contribué aux progrès de la santé publique ; et des institutions œuvrant pour la santé des communautés locales. C'est la première année que le Prix Nelson Mandela pour la promotion de la santé est décerné.
5. Pour de plus amples informations sur les prix et sur les lauréats de 2020, voir l'annexe 1 au présent document.¹
6. À sa réunion du 15 octobre 2019, lors de la soixante-sixième session du Comité régional de la Méditerranée orientale, le Comité de la Fondation D^r A. T. Shousha a décidé de réviser les Statuts de ladite Fondation. Conformément à l'article 8 des Statuts, cette révision est communiquée à l'Assemblée de la Santé pour information (voir l'annexe 2).
7. À sa réunion du 3 février 2020, le Groupe de sélection de la Fondation Ihsan Doğramaci pour la santé de la famille a décidé de réviser les Statuts de ladite Fondation. Conformément à l'article 8 des Statuts, cette révision est communiquée à l'Assemblée de la Santé pour information (voir l'annexe 3).

¹ Voir aussi les informations relatives aux distinctions sur le site Web de l'OMS (<http://www.who.int/governance/awards/fr/>, consulté le 6 avril 2020).

ANNEXE 1

PRIX DÉCERNÉS EN 2020**1. Prix de la Fondation Ihsan Doğramaci pour la santé de la famille**

Le Prix de la Fondation Ihsan Doğramaci pour la santé de la famille est décerné à une ou plusieurs personnes reconnues au niveau mondial pour les services rendus dans le domaine de la santé de la famille. Le Groupe de sélection de la Fondation Ihsan Doğramaci pour la santé de la famille s'est réuni le 3 février 2020 pour examiner les cinq dossiers de candidature proposés ainsi que les considérations techniques de l'administrateur sur les candidatures.

Le lauréat du Prix 2020 est le **D^r Errol R. Alden (États-Unis d'Amérique)**.

Le D^r Alden est un pionnier qui a centré son action sur la prévention des maladies et la promotion de la santé et du développement de l'enfant. Tout au long de sa carrière de clinicien, il s'est attaché à faire progresser la santé et le bien-être de l'enfant dans des pays en développement partout dans le monde. Il a mis au point et appliqué des programmes comme le programme de réanimation néonatale et le programme Helping Babies Breathe qui ont permis de former des milliers de professionnels de la santé et contribué à sauver des millions de vies d'enfants sur toute la planète. En 1999, le D^r Alden a reçu la distinction de World Leader in Pediatrics décernée par l'International Society of Tropical Pediatrics, en reconnaissance de sa contribution scientifique à la pédiatrie et des services rendus à l'enfance.

En tant que Président de l'Association internationale de pédiatrie, il s'occupe aujourd'hui plus particulièrement de deux problèmes majeurs touchant la santé de l'enfant dans le monde, à savoir la réticence face à la vaccination et les enfants déplacés à la suite d'une catastrophe. La réticence face à la vaccination a permis la résurgence de bien des maladies et le D^r Alden a dirigé et appuyé les efforts internationaux de l'Association concernant la vaccination et l'action auprès des parents réticents à faire vacciner leurs enfants, notamment à cause d'informations fallacieuses. En privilégiant constamment les données scientifiques et en collaborant avec ceux qui s'occupent des autistes, l'Association a pu mettre l'accent sur les vraies causes de l'autisme et la sécurité des vaccins.

2. Prix Sasakawa pour la santé

Le Prix Sasakawa pour la santé récompense une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations non gouvernementales ayant réalisé des travaux exceptionnels et novateurs dans le domaine du développement sanitaire. Il peut s'agir, par exemple, de la promotion de programmes de santé déterminés ou d'avancées notables en soins de santé primaires.

Le lauréat du Prix 2020 est **Geo-RIS (Sistema Geoespacial de las Redes Integradas de Salud (Système géospatial des réseaux de santé intégrés)), Dirección General de Aseguramiento e Intercambio Prestacional del Ministerio de Salud (Pérou)**.

Geo-RIS, sous la direction du D^r Gelberth John Stamp a été chargé en 2018 de promouvoir la réorganisation des services de santé pour les soins de santé primaires et d'offrir un outil informatique permettant d'automatiser le traitement de l'information démographique et géoréférencée. Le programme a fourni aux responsables du secteur de la santé des informations sur les indicateurs sanitaires intéressant leur région géographique et amélioré ainsi la prise de décisions en matière de santé publique. La plateforme en ligne intègre différentes sources de données publiques, notamment sur la taille de la population et sa densité, les indicateurs sanitaires, la disponibilité des ressources humaines, les centres de services et les caractéristiques des établissements de soins.

3. Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé

Le Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé récompense une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations non gouvernementales pour leur contribution exceptionnelle au développement sanitaire.

Le lauréat du Prix 2020 est **M^{me} Xi Jin (Chine)**.

M^{me} Xi Jin est une experte de la santé de la femme et de l'enfant. Ses recherches ont abouti à l'adoption de politiques nationales qui ont eu des résultats tangibles dans toutes les régions de la Chine. Elle a joué un rôle de catalyseur de premier plan dans les efforts programmatiques nationaux visant à promouvoir la santé et le développement de la femme et de l'enfant, et notamment dans la mise sur pied du Centre national pour la santé de la femme et de l'enfant. Son action a contribué à une gestion plus efficace des systèmes de santé dans le cadre global des soins de santé primaires. Plusieurs modules de formation sur des sujets pertinents ont été mis au point sous sa direction. Elle a stimulé le lancement d'une importante série de travaux de recherche en santé de la mère et de l'enfant ; on lui doit plus particulièrement la formulation d'un cadre de recherche sur les normes institutionnelles de santé de la mère et de l'enfant, dans un système axé sur les soins de santé primaires.

4. Prix D^r LEE Jong-wook pour la santé publique

Le Prix D^r LEE Jong-wook pour la santé publique est décerné à une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations gouvernementales ou non gouvernementales ou autres organisations ayant apporté une contribution exceptionnelle à la santé publique.

Les deux lauréats du Prix 2020 sont le **D^r João Aprigio Guerra de Almeida (Brésil)** et le **Sickle Cell Disease Consortium (République-Unie de Tanzanie)**. Le Sickle Cell Disease Consortium n'étant ni une personne physique ni une personne morale, le Prix sera officiellement décerné à la D^{re} Julie Makani, en sa qualité de représentante du consortium.

Le **D^r João Aprigio Guerra de Almeida** coordonne le Réseau brésilien des banques de lait humain et il participe, depuis des décennies, à la promotion de l'allaitement au Brésil et dans de nombreux autres pays, apportant ainsi une contribution efficace à cet enjeu majeur pour la santé publique mondiale. Depuis 1981, il a défendu la mobilisation sociale en vue de promouvoir l'utilisation du lait humain donné pour les nourrissons qui ne peuvent pas, pour des raisons médicales, être allaités directement par leur mère. On lui doit la création du plus vaste et plus complexe réseau de banques de lait humain au monde, à savoir le Réseau brésilien des banques de lait humain, qui rassemble 224 banques et compte 215 centres de collecte de lait humain en activité dans l'ensemble du pays. Les retombées positives de l'action du Réseau brésilien de banques de lait humain sur la santé de la mère et de l'enfant ont abouti à la création du Réseau mondial des banques de lait humain, dont sont membres la plupart des pays d'Amérique latine ainsi que l'Angola, Cabo Verde, l'Espagne, le Mozambique et le Portugal. Pour honorer ses qualités de chef de file, le Ministère brésilien des affaires étrangères a élevé, en 2018, le D^r Guerra de Almeida au rang de Commandeur, titre décerné aux personnalités qui se sont distinguées grâce à leur influence sociale, économique ou politique.

Le **Sickle Cell Disease Consortium** constitue un environnement universitaire et scientifique fort de compétences et de connaissances transversales, tant sur le plan pratique que théorique, qui sert de tremplin à la formation professionnelle de cliniciens et de scientifiques qui combattent la drépanocytose. La D^{re} Julie Makani est la chercheuse principale du programme sur la drépanocytose de la Muhimbili University of Health and Allied Sciences. Ce programme a prouvé sa grande capacité à traduire les travaux de recherche en politiques de santé et en pratiques cliniques innovantes, et il a joué un rôle moteur dans la mise en place de soins de santé dans des milieux à ressources limitées. Il a également illustré le fait que des partenariats mondiaux efficaces pouvaient rassembler une masse critique d'individus et amener à des progrès significatifs dans les sciences de la santé et les sciences biomédicales, dans le domaine de la santé publique et de la santé de la famille. Ce programme travaille en étroite collaboration avec des groupes de patients ainsi que des groupes de sensibilisation, notamment la Sickle Cell Disease Patients Community, la Sickle Cell Foundation of Tanzania, la Sickle Cell Youth Foundation et la Tanzania Sickle Cell Disease Alliance.

5. Prix Son Altesse le Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah pour la recherche dans les domaines des soins de santé destinés aux personnes âgées et de la promotion de la santé

Le Prix Son Altesse le Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah pour la recherche dans les domaines des soins de santé destinés aux personnes âgées et de la promotion de la santé récompense une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations non gouvernementales pour leur contribution remarquable à la recherche sur ces thèmes.

Le lauréat du Prix 2020 est la **Professeure Gunhild Waldemar (Danemark)**.

La Professeure Gunhild Waldemar est une neurologue et chercheuse reconnue. Pendant toute sa carrière, elle a apporté une contribution importante à la recherche dans les domaines des soins de santé aux personnes âgées, notamment concernant le diagnostic de la démence, l'usage inapproprié des opioïdes et des antipsychotiques chez les personnes âgées atteintes de démence, les effets de la fourniture précoce de services de conseil et de soutien psychosocial, ainsi que les effets de l'exercice physique chez les personnes à qui on a diagnostiqué la maladie d'Alzheimer. Elle a activement contribué aux progrès en matière de soins de santé et de qualité de vie des personnes atteintes de démence par l'élaboration et la mise en œuvre de différents programmes et de différentes activités stratégiques. Par exemple, en 2007, elle a créé le Centre danois de recherche sur la démence, dont elle est la Présidente. La Professeure Waldemar a appuyé l'élaboration des plans d'action nationaux relatifs à la démence et a présidé la mise sur pied et le lancement de trois initiatives qui portent leurs fruits : i) un nouveau modèle à moindre coût pour des hôpitaux adaptés aux personnes atteintes de démence ; ii) une « boîte à outils nationale » devant être utilisée par les agents des soins primaires pour conseiller et instruire les patients et leurs aidants au sujet de la démence ; et iii) un nouvel outil pour la détection précoce des troubles cognitifs et de la démence à l'intention des médecins de soins de santé primaires.

6. Prix Nelson Mandela pour la promotion de la santé

Le Prix Nelson Mandela pour la promotion de la santé récompense pour leur contribution remarquable à la promotion de la santé une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations gouvernementales ou non gouvernementales.

Les deux lauréats du Prix 2020 sont le **réseau Equi-Sastipen-Rroma (Espagne)** et la **Professeure Sally Davies (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)**. Dans la mesure où le réseau Equi-Sastipen-Rroma n'est ni une personne physique ni une personne morale, le Prix sera officiellement remis à l'organisation chargée de la coordination du réseau, Asociación Gitana UNGA.

Le **réseau Equi-Sastipen-Rroma** est composé de 21 associations sinté et rom, qui coopèrent avec différents organismes gouvernementaux en Espagne dans le but de mettre sur pied des interventions de promotion de la santé, d'encourager l'inclusion sociale et de préserver l'identité rom. Le réseau est un outil utile pour faciliter l'accès aux services de santé et aux services sociaux et pour promouvoir l'équité en santé dans la population rom. Parmi ses autres domaines de travail, on peut citer une formation en compétences interculturelles pour les professionnels de la santé (y compris les agents de santé et les travailleurs sociaux) dans le but d'améliorer les pratiques et d'accroître la sensibilisation de la population rom. En outre, le réseau cherche à faire mieux connaître les problèmes de santé auxquels est confrontée la population rom et à y répondre grâce à des activités de coopération améliorant la confiance entre les communautés rom et les administrations et services chargés de la santé. Les participants au réseau partagent leurs données d'expérience et débattent des différentes approches qu'ils adoptent en matière de santé publique et de leur conception commune de la santé.

La **Professeure Sally Davies** était encore récemment Directrice générale de la santé du Royaume-Uni. Actrice de premier plan de la promotion de la santé au Royaume-Uni et dans le monde, elle a obtenu d'excellents résultats dans ce domaine. Ses efforts s'articulent autour de la volonté d'améliorer la qualité de la santé des personnes, quels que soient leurs moyens financiers et où qu'elles habitent, en s'attaquant aux causes profondes de la maladie par l'éducation, la recherche et la prévention. Elle a joué un rôle essentiel dans le lancement de différentes stratégies de prévention des risques de maladies non transmissibles, ainsi que de mesures juridiques et fiscales, à l'instar d'une taxe nationale sur le sucre, du conditionnement standardisé des produits du tabac, de l'interdiction de fumer dans une voiture en présence d'enfants, ainsi que de programmes pangouvernementaux visant à garantir l'accès aux installations où pratiquer une activité sportive et faire de l'exercice physique. Elle est une grande figure de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens à l'échelle mondiale. À la demande du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, elle a participé à l'organisation du Groupe de coordination interinstitutions des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens et, depuis lors, elle propose des solutions et appuie les réformes, la gouvernance et la responsabilisation à l'échelle mondiale.

ANNEXE 2

AMENDEMENTS AUX STATUTS DE LA FONDATION D^R A. T. SHOUSHA¹

Texte précédent	Texte amendé
<p style="text-align: center;"><i>Article 1</i></p> <p>Il est institué un comité appelé « Comité de la Fondation D^r A. T. Shousha » et composé des membres suivants : le Président et les Vice-Présidents du Comité régional de la Méditerranée orientale, ès qualités, et le Président des discussions techniques du Comité régional.</p> <p>...</p>	<p style="text-align: center;"><i>Article 1</i></p> <p>Il est institué un comité appelé « Comité de la Fondation D^r A. T. Shousha » et composé des membres suivants : le Président et les Vice-Présidents du Comité régional de la Méditerranée orientale, ès qualités, et le Président des discussions techniques du Comité régional <i>des membres du bureau du Comité régional de la Méditerranée orientale, c'est-à-dire le Président et les deux Vice-Présidents.</i></p> <p>...</p>
<p style="text-align: center;"><i>Article 2</i></p> <p>Le Comité de la Fondation D^r A. T. Shousha est chargé de proposer au Conseil exécutif, conformément aux présents Statuts, l'attribution d'un prix appelé « Prix de la Fondation D^r A. T. Shousha » à une personne ayant apporté une contribution particulièrement marquante à l'étude d'un problème de santé dans la zone géographique où le D^r A. T. Shousha a servi l'Organisation mondiale de la Santé. ...</p>	<p style="text-align: center;"><i>Article 2</i></p> <p>Le Comité de la Fondation D^r A. T. Shousha est chargé de proposer au Conseil exécutif, conformément aux présents Statuts, l'attribution d'un prix appelé « Prix de la Fondation D^r A. T. Shousha » à une personne <i>ou une institution, ONG y comprises,</i> ayant apporté une contribution particulièrement marquante à l'étude d'un problème de santé dans la zone géographique où le D^r A. T. Shousha a servi l'Organisation mondiale de la Santé. ...</p>
<p style="text-align: center;"><i>Article 3</i></p> <p>...</p> <p>b) être affectés par le Comité de la Fondation à l'attribution d'une bourse d'études, appelée « bourse d'études de la Fondation D^r A. T. Shousha » à une personne de la zone géographique spécifiée à l'article 2 appartenant à une des professions de la santé pour lui permettre d'obtenir un diplôme post universitaire ou une maîtrise en santé publique, ou</p> <p>...</p>	<p style="text-align: center;"><i>Article 3</i></p> <p>...</p> <p>b) être affectés par le Comité de la Fondation à l'attribution d'une bourse d'études, appelée « bourse d'études de la Fondation D^r A. T. Shousha » à une personne de la zone géographique spécifiée à l'article 2 appartenant à une des professions de la santé pour lui permettre d'obtenir un diplôme post universitaire ou une maîtrise en santé publique <i>d'un établissement agréé situé dans la zone géographique précisée à l'article 2,</i> ou</p> <p>...</p>

¹ Les ajouts apparaissent en italiques gras ; les suppressions sont barrées.

Texte précédent	Texte amendé
<p style="text-align: center;"><i>Article 5</i></p> <p>...</p> <p>Il n'est imposé aucune condition quant à l'âge, au sexe, à la profession ou à la nationalité du candidat proposé.</p>	<p style="text-align: center;"><i>Article 5</i></p> <p>...</p> <p>Il n'est imposé aucune condition quant à l'âge, au sexe, à la profession ou à la nationalité du candidat proposé.</p>
<p style="text-align: center;"><i>Article 5 bis</i></p> <p>...</p> <p>Il n'est imposé aucune condition quant au sexe, à la profession ou à la nationalité du candidat proposé.</p> <p>...</p>	<p style="text-align: center;"><i>Article 5 bis</i></p> <p>...</p> <p>Il n'est imposé aucune condition quant au sexe, à la profession ou à la nationalité du candidat proposé.</p> <p>...</p>
	<p style="text-align: center;"><i>Article 6 bis</i></p> <p><i>Le Prix ne peut être décerné à un membre ou à un ancien membre du Secrétariat de l'OMS, ni être attribué à titre posthume. Les candidatures soumises les années précédentes, mais non retenues, peuvent être présentées à nouveau.</i></p> <p><i>Le Prix sera décerné aux candidats méritants, sans imposer aucune condition quant à l'âge, au sexe, à la profession ou à la nationalité. La Bourse sera attribuée à des candidats méritants de moins de 35 ans, sans imposer de condition quant au sexe, à la profession ou à la nationalité.</i></p> <p><i>Les candidatures doivent être proposées par l'administration sanitaire nationale d'un pays de la Région OMS de la Méditerranée orientale.</i></p>
<p style="text-align: center;"><i>Article 7</i></p> <p>... Le quorum requis pour faire cette recommandation sera d'au moins trois membres du Comité de la Fondation, dont le Président du Comité régional ou l'un des Vice-Présidents remplaçant le Président à ce Comité régional. ...</p>	<p style="text-align: center;"><i>Article 7</i></p> <p>... Le quorum requis pour faire cette recommandation sera d'au moins trois de l'ensemble des membres du Comité de la Fondation, dont le Président du Comité régional ou l'un des Vice-Présidents remplaçant le Président à ce Comité régional. ...</p>

ANNEXE 3

**AMENDEMENT AUX STATUTS DE LA FONDATION IHSAN DOĞRAMACI
POUR LA SANTÉ DE LA FAMILLE¹**

Texte précédent	Texte amendé
<p><i>Article 5</i></p> <p><i>Proposition et sélection de candidats au Prix</i></p> <p>Toute administration sanitaire nationale, le Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Bureau du Centre international de l'Enfance (Ankara) ainsi que tout lauréat antérieur peuvent proposer la candidature de toute personne jugée digne de recevoir le Prix. Les candidatures sont adressées au Groupe de sélection de la Fondation. Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé désigne les lauréats du Prix sur proposition du Groupe de sélection de la Fondation.</p> <p>Les lauréats du Prix sont encouragés à se réunir régulièrement (normalement tous les deux ou trois ans) pour discuter des moyens de promouvoir la santé de la famille dans leur communauté et au-delà et pour soumettre leurs recommandations au Secrétariat de l'Organisation mondiale de la Santé et au Centre international de l'Enfance (Ankara). Ces réunions sont convoquées et coordonnées par le Centre international de l'Enfance (Ankara).</p>	<p><i>Article 5</i></p> <p><i>Proposition et sélection de candidats au Prix</i></p> <p>Toute administration sanitaire nationale, le Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Bureau du Centre international de l'Enfance (Ankara) ainsi que tout lauréat antérieur peuvent proposer la candidature de toute personne jugée digne de recevoir le Prix. Les candidatures sont adressées au Groupe de sélection de la Fondation. Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé désigne les lauréats du Prix sur proposition du Groupe de sélection de la Fondation.</p> <p>Les lauréats du Prix sont encouragés à se réunir régulièrement (normalement tous les deux ou trois ans) pour discuter des moyens de promouvoir la santé de la famille dans leur communauté et au-delà et pour soumettre leurs recommandations au Secrétariat de l'Organisation mondiale de la Santé et au Centre international de l'Enfance (Ankara). Ces réunions sont convoquées et coordonnées par le Centre international de l'Enfance (Ankara).</p>

= = =

¹ Les suppressions sont barrées.